



## COMMUNE de MANZIAT (Ain)

### PROCES-VERBAL de SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 7 juin 2012, 19h00.

**Date de la convocation :** 1<sup>er</sup> juin 2012

**Nombre de membres en exercice :** 18

**Présents:** DESROCHES Daniel, BOYAT Denis, BOYAT Marie-Eve, CATHERIN Christian, CATHERIN Denis, CATHERIN Pascale, DESMARIS Ludovic, FEYDEL Josiane, LARDET Denis, LAURENT Jean, PENIN Jacques.

**Absents excusés :** ARNAL Stéphane, BOYAT Thierry, COULON Arnaud, DUBY François, FAVRE Olivier, LACROIX Christian, VOISIN Luc.

**Pouvoirs :** ARNAL Stéphane à DESROCHES Daniel, BOYAT Thierry à LARDET Denis, DUBY François à BOYAT Denis, FAVRE Olivier à CATHERIN Christian,

**Président de séance :** DESROCHES Daniel

**Secrétaire de séance :** FEYDEL Josiane

### Choix de l'entreprise pour les travaux de mise en sécurité de la RD 933

Monsieur le Maire explique au Conseil que la Commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 21 mai pour ouvrir les plis de la consultation concernant les travaux de la RD 933.

3 plis sont parvenus, ils contenaient tous les pièces demandées. Une demande de révision des prix proposés à été faite aux 3 entreprises, comme le prévoyait la consultation, et la Commission s'est de nouveau réunie le mercredi 30 mai 2012. Après examen des nouvelles offres et de la valeur technique de chacune d'elles, c'est l'entreprise Roger Martin SN2V qui a été retenue par la commission, pour un montant total des travaux de 475 473€ HT soit 568 665.71€ TTC.

Le Conseil municipal autorise, à mains levées et à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise Roger Martin SN2V pour lui confier les travaux de mise en sécurité de la RD 933, qui se dérouleront en deux tranches sur 2012 et 2013, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Monsieur le Maire précise que les travaux devraient commencer début septembre, et la 1ere tranche devrait durer environ 3 mois.

### Comptes rendus des commissions

⇒ Commission Bâtiments (Arnaud COULON, François DUBY, Pascale CATHERIN, Christian CATHERIN, Ludovic DESMARIS) :

Denis LARDET explique au Conseil que le SIEA a fait passer le plan de financement des travaux concernant l'alimentation de la salle des fêtes, avec l'application des nouveaux tarifs dus à la diminution des subventions reçues par le SIEA.

Il informe le Conseil que les dossiers de consultation des entreprises seront en ligne dès le lendemain matin sur le site de la Voix de l'Ain.

Un rencontre a eu lieu cette après midi avec Mr CHAMBAUD et la SEMCODA. Le projet du cœur de village progresse, un chiffrage est attendu pour voir ce qui resterait à la charge de la Commune.

Concernant la salle des fêtes, une poche d'eau devra être implantée afin d'assurer la défense incendie, les poteaux n'ayant pas un débit simultané suffisant pour le SDIS.

L'aménagement futur du virage de la maison SIBELLAS a également été envisagé.

**Informations et questions diverses.**

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une lettre de l'Office du Tourisme remerciant la Commune pour sa participation à l'organisation des 14èmes randonnées du Pays de Bâgé.

(Séance levée à 19h40)

**Le Maire,**

**Le Secrétaire,**

**Les Conseillers,**